

# COLLOQUE ANNUEL ET VISITE TERRAIN

## 26 ET 27 SEPTEMBRE 2018 - DRUMMONDVILLE



# LA RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES AU QUÉBEC : QUELS ENJEUX EN 2018 ?

MERCI À NOS PARTENAIRES

**BC2**

URBANISME  
DESIGN URBAIN  
ARCHITECTURE DE PAYSAGE  
ENVIRONNEMENT  
STRATEGIES

**sotramex**  
revégétalisation



Canards Illimités Canada  
La conservation des milieux humides



**terraformex**  
ENVIRONNEMENT

**Gloco**  
Sème l'excellence depuis 1919  
Seeds nature since 1919





## MOT DE BIENVENUE

C'est avec plaisir que l'Association canadienne de réhabilitation des sites dégradés (ACRSD Chapitre-Québec) vous convie le 26 septembre 2018 à son colloque annuel et le 27 septembre à une visite de terrain qui se tiendront à Drummondville sous le thème " **La restauration des milieux humides et hydriques au Québec : quels enjeux en 2018 ?** "



Le colloque vous permettra d'en apprendre plus sur le contexte général entourant la restauration de ces milieux dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques qui est dorénavant intégrée à la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement. Les conférences porteront sur ce nouveau régime légal et le règlement visant la compensation pour l'atteinte à ces milieux. À la suite des inondations du printemps 2017, nous pourrons entendre des présentations sur le concept d'espace de liberté des cours d'eau ainsi que sur des approches innovantes pour identifier et planifier la restauration de milieux humides dans les Basses Terres du Saint-Laurent et en milieux agricoles fortement dégradés. De plus, notre programme vous informera sur les avancés de la recherche sur les tourbières en collaboration avec l'industrie et suivi par un exemple concret de restauration au boisé des Terres Noires à l'Assomption. Cette année, nous aurons également le plaisir de recevoir des spécialistes pour nous présenter les défis à relever lorsque les aménagements de milieux humides ciblent des espèces à statut précaire tel que la rainette faux-grillon de l'Ouest. Nous sommes convaincus que ce programme de conférences saura vous plaire.

Si vous poursuivez votre aventure avec nous, le 27 septembre, la visite terrain vous permettra de rencontrer les experts qui viendront vous présenter trois projets d'envergure du Centre-du-Québec soit le [marais Saint-Louis situé dans la Baie Lavallière](#), le [marais Nicolet situé à Baie-du-Febvre](#), tous deux aménagés par Canards Illimités et [l'aménagement du ruisseau reliant le 2<sup>e</sup> marais d'Odanak au chenail Tardif](#) réalisé par le Bureau environnement et terre d'Odanak. Ces visites nous permettront de prendre la mesure de ces réalisations notamment en ce qui a trait à leur rôle de prédilection pour la sauvagine et les poissons.

L'équipe de l'ACRSD-Chapitre Québec souhaite vivement vous compter parmi nos participants dans la perspective de renforcer nos capacités individuelles et collectives sur ces enjeux.

Bon colloque et bonne visite terrain !

Au nom du comité organisateur et du conseil d'administration,

Lucie Labbé, biologiste  
Présidente de l'ACRSD Chapitre-Québec

Renseignements :  
Pierre Fardeau  
Coordonnateur de l'ACRSD Chapitre-Québec  
514 627 1065 ou [info@acrsd-quebec.org](mailto:info@acrsd-quebec.org)

## INFORMATIONS PRATIQUES

### COLLOQUE « LA RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES AU QUÉBEC : QUELS ENJEUX EN 2018 ? »

**Date :** Mercredi 26 septembre 2018 de 8h00 à 17h00

**Où :** Grand Times Hôtel, Salle Big Apple, 12<sup>e</sup> étage  
530 Rue Saint Amant, Drummondville, QC J2C 6Z3 (Voir itinéraire en [cliquant ICI](#))

### VISITE DE TERRAIN

**Date :** Jeudi 27 septembre 2018 de 8h30 à 17h00

**Où :** Le départ et l'arrivée de la journée de visite se feront à l'entrée principale du Grand Times Hôtel de Drummondville.

**Inscription :** Vous pouvez vous inscrire et payer en ligne sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.acrsd-quebec.org/>  
Pour obtenir une facture ou un reçu de paiement, prière de communiquer avec nous à [info@acrsd-quebec.org](mailto:info@acrsd-quebec.org)

### Tarifs :

Type d'inscription	Colloque et Visite terrain 26 et 27 septembre	Colloque uniquement 26 septembre	Visite terrain uniquement 27 septembre
Membre	200 \$	110 \$	110 \$
Non membre*	400 \$	210 \$	210 \$
OSBL	190 \$	100 \$	100 \$
Étudiant	180 \$	90 \$	90 \$

\* : Le coût d'inscription pour le non membre inclut votre membership à l'ACRSD/CLRA pour l'année 2018 et vous serez considéré(e) membre pour l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui aura lieu la journée du colloque 2018  
TPS : 826280133 RT0001 TVQ : 1221670376 TQ 0001

Les frais d'inscription au colloque comprennent les pauses et le dîner ainsi que le transport en autobus pour la visite terrain.

Les dépenses d'inscription sont admissibles comme dépenses de formation au sens de la Loi 90 (Loi du 1%).

### Politique d'annulation :

Toute annulation d'inscription doit être faite par courriel à [info@acrsd-quebec.org](mailto:info@acrsd-quebec.org).

Des frais d'annulation seront exigés dans le cas où l'annulation aurait lieu :

- avant le 20 septembre : des frais de 25 % du coût total de l'inscription s'appliquent;
- après le 20 septembre: des frais de 100% du coût total de l'inscription s'appliquent;
- absence non signalée : le participant est tenu d'acquitter ses frais d'inscription

### Hébergement :

Les participants sont responsables de faire leur réservation et de défrayer le coût de leur chambre pour la durée de leur séjour.

[Hyperlien](#) pour voir les hôtels à Drummondville

## HORAIRE DU COLLOQUE 26 SEPTEMBRE 2018

8h00	Accueil des participants, Salle Big Apple (12 <sup>e</sup> étage) - Café, thé et tisanes
8h45	Mot de bienvenue
9h00	<b>Espace de liberté en action : outil de conception durable des milieux humides et hydriques</b> Joanna Eyquem, Hydrogéomorphologue principale, AECOM
9 h 30	<b>Analyse du potentiel de restauration des petits cours d'eau agricoles fortement dégradés via la réhabilitation de leur plaine alluviale</b> William Massey, professionnel de recherche, Université Concordia
10 h 00	Pause – Viennoiseries servies avec café, thé et tisanes
10 h 30	<b>Planifier la localisation des sites de restauration, deux approches innovantes</b> Andréanne Blais, biologiste, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec Jean-Olivier Goyette, professionnel de recherche, Université Laval
11 h 00	<b>La nouvelle Loi sur les milieux humides et hydriques: portrait et enjeux</b> Prunelle Thibault-Bédard, B.C.L., LL.B., MA Env., Avocate et formatrice en droit de l'environnement Présidente du Centre québécois du droit de l'environnement
12 h 00	Diner – Salle Green
13 h 30	<b>Assemblée générale annuelle</b>
14 h 30	<b>Recréer des milieux humides temporaires, un défi pour l'aménagiste</b> Isabelle Picard, biologiste en faune aquatique et Lyne Bouthillier, biologiste, MFFP
15 h 00	<b>Création d'habitat pour la rainette Faux-Grillon de L'ouest, boisé du Tremblay à Boucherville</b> Isabelle Picard, biologiste et Nicolas Roy, géologue, M.Sc.A. Terraformex
15h30	Pause - Biscuits et fruits frais servis avec café, thé et tisanes
16h00	<b>Plus d'une centaine de projets de restauration de tourbières au Canada : un (bref) aperçu d'une collaboration fructueuse entre la recherche académique et l'industrie de la tourbe horticole.</b> Sandrine Hugron, Groupe de recherche en écologie des tourbières (GRET), Université Laval
16 h 30	<b>Restauration et aménagement de tourbières au boisé des Terres Noires à l'Assomption</b> Réjean Dumas, biologiste et fiduciaire, Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière
17 h 00	Cocktail – Salle Green

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DU COLLOQUE



### **9h00 : L'espace de liberté en action : outil de conception durable des milieux humides et hydriques**

Joanna Eyquem, P.Geo. CWEM. Cenv  
Hydrogéomorphologue principale, AECOM

**Résumé :** Dans le contexte des changements climatiques, la gestion des milieux humides et hydriques requière une approche durable. Certaines approches ont déjà été élaborées à travers le monde, basées sur le concept de gestion des processus naturels (par exemple, la « Gestion naturelle des inondations » (Royaume-Uni), « Room for the River » (Pays-Bas), et « Hazard Lands » (Ontario)). Ces approches impliquent de donner un espace approprié aux rivières lors de la conception des infrastructures, de sorte que les risques naturels futurs sont déjà pris en compte. Cette approche contraste avec les interventions réactives et localisées, qui ont souvent servi à déplacer temporairement les problèmes plutôt qu'à fournir des solutions à long terme. De plus, les corridors fluviaux qui en résultent contribuent à « la trame bleue-verte » au sein de la communauté riveraine, avec un rôle clé à jouer dans la récréation et le transport durable.



En Ontario, depuis 2001, des techniques hydrogéomorphologiques ont été utilisées pour identifier les aléas fluviaux afin d'encadrer le développement durable. Cependant, plusieurs nouveaux outils d'analyse sont désormais disponibles. Récemment au Québec, une approche visant à déterminer « l'espace de liberté » pour les rivières a été développée. Cette approche s'appuie sur les protocoles de l'Ontario, en incluant les relevés topographiques à haute résolution (LiDAR) et l'interprétation hydrogéomorphologique pour aider à définir les mécanismes d'inondation et de mobilité latérale. De plus, les zones humides riveraines font partie intégrante de cette approche et différents niveaux de risques sont définis selon les récurrences choisies.

Les applications du concept de l'espace de liberté comprennent l'identification des sites propices pour restaurer les milieux humides et hydriques, la conception durable des infrastructures et des traversées de cours d'eau, la gestion naturelle des inondations, et l'amélioration de la résilience accrue aux changements climatiques. Cette présentation décrira les techniques utilisées et la façon dont ces techniques ont été appliquées au Québec et en Ontario pour gérer les milieux humides et hydriques, en s'appuyant sur plusieurs études de cas.

**Notes biographiques :** Depuis 2001, Mme Joanna Eyquem a dirigé les projets qui intègrent des objectifs pour la gestion des aléas fluviaux, les régimes hydrauliques et sédimentaires, la morphologie, les eaux pluviales et la sécurité publique. Puisque les études hydrogéomorphologiques ne sont pas communes au Québec, il y a peu d'hydrogéomorphologues expérimentés dans le domaine de la consultation professionnelle. Ainsi, Mme

Eyquem est l'une des rares au Québec, œuvrant dans le domaine à l'extérieur du milieu universitaire et au sein d'une organisation vraiment multidisciplinaire. Mme Eyquem est professionnellement qualifiée au Canada et au Royaume-Uni, avec une vaste expérience dans l'application des principes d'hydrogéomorphologie à des problèmes pratiques. Elle est responsable de l'équipe d'hydrogéomorphologie chez AECOM au Canada et est également leader du groupe d'hydrogéomorphologie dans le « Réseau d'expertise technique » de AECOM au niveau mondial.

Sa passion est la vulgarisation des techniques théoriques, pour produire des outils facilement applicables par des non-spécialistes, notamment sous la forme de livrables en SIG.

**9h30: Analyse du potentiel de restauration des petits cours d'eau agricoles fortement dégradés via la réhabilitation de leur plaine alluviale**

William Massey<sup>1</sup>, Jean Phillippe Marchand<sup>1</sup>, Pascale Biron<sup>1</sup>, Marie Larocque<sup>2</sup>, Thomas Buffin-Bélanger<sup>3</sup>

1: Université Concordia ; 2 : Université du Québec à Montréal, 3 : Université du Québec à Rimouski

Les pratiques courantes associées à l'agriculture intensive, telles que la linéarisation des chenaux et les fossés de drainage, qui visent à évacuer l'eau plus rapidement et efficacement des champs, ont entraîné une altération extrême de nombreux cours d'eau de petite taille dans les basses terres du Saint-Laurent. Ces altérations ont des conséquences importantes pour les écosystèmes riverains, car les méandres des ruisseaux naturellement sinueux sont abandonnés, les bras morts sont remplis de sédiments et, dans de nombreux cas, la nappe phréatique régionale est abaissée, ce qui contribue à diminuer la connectivité hydrologique naturelle entre le chenal et les plaines inondables adjacentes. En conséquence, nous constatons des pertes énormes dans la zone riveraine, notamment dans les plaines inondables et les milieux humides riveraine le long des cours d'eau de petite taille dans les bassins versants agricoles. Ceci est particulièrement alarmant car la zone riveraine des cours d'eau de petite taille remplit des fonctions écologiques et hydrologiques critiques, incluant l'atténuation des inondations, la diminution de la sévérité des étiages, l'absorption des polluants et la présence d'habitats importants pour diverses espèces. En outre, les cours d'eau de petite taille représentent en moyenne environ 70% de la longueur d'un cours d'eau.



Un grand nombre de projets de restauration de cours d'eaux qui ont eu lieu des dernières décennies ont impliqué la stabilisation des berges et la mise en place d'infrastructure d'atténuation de l'écoulement, ce qui contrecarre directement la tendance naturelle des cours d'eaux linéarisés à reprendre leur sinuosité. De plus en plus, il est reconnu que les concepts de restauration basée sur les processus sont nécessaires pour assurer le succès à long terme et limiter la nécessité d'interventions fréquentes et coûteuses. Par exemple, un élément clé de la réhabilitation des fonctions écologiques d'un cours d'eau est de restaurer les connexions hydrologiques avec les anciens bras morts en méandres. Cependant, les projets de restauration les plus récents se sont concentrés sur les eaux de surface, alors que la connectivité du cours d'eau et de la nappe phréatique peu profonde de la plaine inondable adjacente a été négligée. Une compréhension approfondie du niveau de connectivité entre l'écoulement canalisé et le méandre abandonné artificiellement, en particulier en lien avec les processus souterrains, est nécessaire pour déterminer la meilleure approche de restauration (passive ou active, par exemple) et les sites à prioriser.

Cette présentation décrira notre projet, financé par le Fonds national de conservation des milieux humides d'Environnement et Changement Climatique Canada, qui propose une approche écohydraulique pour évaluer le potentiel de restauration des zones riveraines dans les anciens méandres adjacents aux petits cours d'eau linéarisés. L'objectif principal est d'identifier des critères qui aideront à orienter les efforts de restauration futurs pour cibler les sites ayant le plus grand potentiel de restauration de leurs fonctions hydrologiques. Trois sites reflétant une diversité de conditions hydrogéomorphologiques présentes dans les basses terres seront présentés ainsi que des résultats préliminaires et un modèle conceptuel d'un ancien méandre.

**10h30 :** **Planifier la localisation des sites de restauration, deux approches innovantes**  
Andréanne Blais, biologiste, Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec  
Jean-Olivier Goyette, Université Laval

**Résumé :** Afin de soutenir les plans régionaux des milieux humides et hydriques attendus des municipalités régionales de comté (MRC) et orienter la conservation des milieux naturels d'intérêt dans le sud du Québec, plusieurs démarches de planification de la conservation sont en cours de réalisation. Parmi celles-ci, deux démarches peuvent soutenir l'identification des meilleurs endroits à restaurer. M. Blais et M. Goyette vous présenteront les principes soutenant l'Atlas des milieux naturels d'intérêt dans les basses terres du Saint-Laurent et la planification systématique (PS).



**Notes biographiques :** Andréanne Blais est biologiste spécialisée en conservation des milieux naturels. Elle cumule quinze années d'expérience auprès d'institution scolaire, de firme privée et d'organisme à but non lucratif. Elle œuvre présentement au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec et à la ville de Drummondville où elle travaille à la conservation des milieux naturels et à l'application réglementaire des milieux humides et hydriques. Madame Blais est aussi directrice générale de Nature-Avenir, un organisme de conservation voué à la conservation à perpétuité des milieux naturels.

**Notes biographiques :** Jean-Olivier Goyette est titulaire d'un doctorat en sciences biologique de l'Université de Montréal et travaille comme chercheur postdoctoral à l'Université Laval sur l'élaboration de plans de conservation en milieu urbain. Ses recherches actuelles portent sur les méthodes de priorisation de sites potentiels à la conservation et la restauration de milieux humides pour optimiser les flux de services écologiques dont bénéficient la population. Il s'intéresse aussi à l'effet des activités humaines et des caractéristiques du territoire sur la pollution aquatique en azote et en phosphore d'un point de vue historique dans le bassin du Saint-Laurent. Préalablement à ses recherches en écologie, Jean-Olivier a complété un baccalauréat en musique à l'Université Concordia et travaillé comme musicien professionnel ainsi que comme conseiller en environnement et énergies renouvelables au Mali.

**11h00 : La nouvelle Loi sur les milieux humides et hydriques: portrait et enjeux**

Prunelle Thibault-Bédard, B.C.L., LL.B., MA Env.  
Avocate et formatrice en droit de l'environnement  
Présidente du Centre québécois du droit de l'environnement

**Résumé :** Le régime légal de conservation des milieux humides et hydriques mis en place par le Projet de loi no 132, qui a modifié quatre lois environnementales, n'est pas des plus simples à comprendre. La conférence présentera le régime dans un langage clair et vulgarisé afin que les participants en aient une compréhension générale. Le nouveau Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques sera également expliqué.



**Notes biographiques :** Me Thibault-Bédard est avocate indépendante en droit de l'environnement. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 2006 et exerce principalement en conformité légale en environnement. Elle conseille les entreprises et organisations désireuses d'améliorer leur compréhension du droit de l'environnement et leur performance environnementale en vue de réduire leurs risques de responsabilité légale. Me Thibault-Bédard enseigne le droit de l'environnement en entreprise et dans trois universités du Québec. Elle est la présidente du conseil d'administration du Centre québécois du droit de l'environnement.

**14h30 : Recréer des milieux humides temporaires, un défi pour l'aménagiste – Exemples de cas en Montérégie**

Isabelle Picard, biologiste et Lyne Bouthillier, biologiste, MFFP

**Résumé :** Les milieux humides temporaires sont des habitats fauniques importants. Leurs caractéristiques hydrologiques, extrêmement variables, influencent la composition des espèces qui s'y retrouvent. Le maintien de ces milieux souvent négligés dépend de la conservation de leurs caractéristiques hydrologiques spécifiques, encore mal connues. Alors que les changements climatiques, l'utilisation des terres et l'apparition d'espèces envahissantes les menacent, la capacité de reproduire ou d'améliorer la dynamique hydrologique des milieux humides temporaires est encore laborieuse. La méconnaissance de la dynamique hydrologique des milieux peut être un facteur important d'insuccès. Cette présentation développera les aspects de la dynamique hydrologique de ces milieux et décrira à l'aide d'exemples des cas d'échec et de succès avec une approche basée sur le milieu récepteur.



**Notes biographiques :** Isabelle Picard est biologiste-conseil en faune aquatique. Elle possède plus de 18 ans d'expérience dans l'étude des poissons, des invertébrés aquatiques, des amphibiens et des reptiles. Elle a participé et géré divers projets de conservation, d'inventaire, de suivi et de recherche appliquée un peu partout au Québec. Elle a publié à ce jour 19 articles scientifiques ou de vulgarisation et plus d'une cinquantaine de rapports. Elle est également coauteure du *Guide d'identification des poissons d'eau douce du Québec et des Maritimes* publié en 2013 aux éditions Michel Quintin. Elle possède ainsi une vaste expérience reconnue en ichtyologie, herpétologie et en faune aquatique en général au Québec. Elle travaille depuis 2002 sur la rainette faux-grillon. Elle coordonne les inventaires en Montérégie depuis 2004, a participé depuis 2002

à divers projets de recherche et l'élaboration de protocole sur l'espèce et co-écrit le rapport de situation au fédéral sur l'espèce publié en 2008.

**Notes biographiques** : Diplômée en aménagement de la faune en 1982, Lyne Bouthillier est entrée en poste au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en 1989 comme technicienne de la faune. Elle occupe depuis 2012, un poste professionnel comme biologiste. Elle a participé à de multiples études d'acquisition de connaissances sur les espèces fauniques en 30 ans de carrière. Depuis 1994, elle œuvre pour le rétablissement d'espèces en situation précaire (EMV). Elle cumule la responsabilité des suivis permanents de populations pour plusieurs espèces et elle collabore étroitement à la planification et à la mise en œuvre des projets des comités de rétablissement où elle siège. Elle a développé plusieurs approches en conservation, dont des projets d'aménagement, des protocoles et des guides de mitigation visant la sauvegarde des EMV. Tout en travaillant activement à la conservation des habitats au sud du Québec, elle a notamment contribué au développement de projets d'aménagement et de gestion des habitats pour la rainette faux-grillon et de la tortue-molle à épines en Montérégie. Finalement elle agit à l'occasion comme spécialiste invitée lors de conférences ou d'ateliers de formation universitaires et de demandes médias.

**15h00 :** **Élaboration d'un concept d'aménagement d'étangs temporaires pour la reproduction de la rainette FGO, Boisé du Tremblay à Boucherville.**  
Isabelle Picard, biologiste et Nicolas Roy, géologue, M.Sc.A. Terraformex

**Résumé** : Boucherville et le Groupe communautaire Ciel et Terre ont mis sur pied un comité-conseil afin de planifier une démarche scientifique dont le but est la réalisation d'étangs temporaires pour la reproduction de la rainette Faux-Grillon de l'ouest considéré comme une espèce menacée. Ce projet, en voie d'être réalisé à octobre prochain, a permis l'élaboration d'un plan d'aménagement tenant compte des dernières avancées scientifiques dont notamment dans les domaines de la biologie, de l'hydrogéomorphologie et des résultats d'expérimentations sur plusieurs autres sites de la région.

La conférence abordera le processus et les différentes étapes du projet, et s'attardera plus spécifiquement à démontrer comment les étangs ont été conçus afin de s'adapter aux besoins spécifiques de la rainette faux-grillon lors de sa reproduction et des spécificités du site. Cette étude s'inscrit dans une démarche scientifique et expérimentale répartie en trois étapes : planification (2016-2018), exécution (2018) et suivi (2019).

**Notes biographiques** : Diplômé de l'Université de Montréal en géologie en 1992, Nicolas Roy détient aussi une maîtrise en sciences appliquées en ingénierie de l'école Polytechnique de Montréal. Son sujet d'étude portait sur le développement d'une méthode écologique de protection des berges pour le compte d'Hydro-Québec. Depuis, il a réalisé des expériences professionnelles en géomorphologie, en océanographie, en hydraulique et en hydrologie, en évaluation environnementale, en modélisation hydrodynamique et en aménagement d'habitats aquatiques.



En 2008, il est devenu directeur environnement du groupe-conseils Terraformex. Il participe à la conception et à la réalisation de projets de stabilisation et de naturalisation de berges, de sites dégradés et de milieux naturels. Il supervise et réalise des plans d'aménagement et autres études spécialisées en environnement et il dirige la surveillance des travaux. Enfin, il participe à l'évaluation environnementale et aux suivis en découlant.

**16h00 : Plus d'une centaine de projets de restauration de tourbières au Canada : un (bref) aperçu d'une collaboration fructueuse entre la recherche académique et l'industrie de la tourbe horticole**

Sandrine Hugron, M. Sc., professionnelle de recherche  
Groupe de recherche en écologie des tourbières, Université Laval

**Résumé :** Plus de 25 ans de partenariat de recherche entre le Groupe de recherche en écologie des tourbières et l'industrie de la tourbe horticole ont permis de développer une méthode de restauration efficace pour la restauration des tourbières à sphaigne : la technique de « transfert de la couche muscinale ». À l'heure actuelle, cette méthode a été utilisée pour une centaine de projets de restauration à travers le Canada. Des suivis scientifiques des sites restaurés ont permis de démontrer que cette technique de restauration permet l'établissement de communautés végétales dominées par les sphaignes qui assurent le retour de la fonction d'accumulation du carbone en 10 à 15 ans. Cette présentation décrira les différentes étapes de la méthode de « transfert de la couche muscinale », les résultats attendus suite à l'application de la méthode et les facteurs influençant le succès.



Co-auteurs de la présentation : Marie-Claire LeBlanc et Line Rochefort, Groupe de recherche en écologie des tourbières et Centre d'étude nordique (CEN), Université Laval.

**Biographie :** Sandrine Hugron possède une maîtrise en biologie végétale. Elle cumule 8 années d'expérience comme professionnelle de recherche au sein du Groupe de recherche en écologie des tourbières. Simultanément, elle a également travaillé à temps partiel comme biologiste dans la firme d'éco-ingénierie Écogénie durant une période de 4 ans.

**16h30 : Restauration et aménagement de tourbières au boisé des Terres Noires à l'Assomption**

Réjean Dumas, biologiste et fiduciaire, Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière

**Résumé :** Le boisé des Terres Noires est un écosystème de 1 000 ha comprenant un système tourbeux niché au sein de la grande plaine agricole des Basses-terres du Saint-Laurent, dans la région de Lanaudière. Un projet d'aménagement et de restauration y a été entrepris sur un terrain de 37 ha, faisant partie du patrimoine de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière et, de ce fait, protégé à perpétuité. Anciennement exploité pour la terre noire, le terrain est fortement colonisé par plusieurs plantes exotiques envahissantes et offre un grand potentiel de restauration.



Les concepts du projet reposent sur le réaménagement en modulant la topographie de manière à créer une mosaïque d'étangs et de superficies de plantation. La phase actuelle couvre 5,7 ha sur le total des 37 ha et comprend la plantation de plus de 4 000 arbres et arbustes de 27 essences, groupés en peuplements diversifiés. Le projet comporte une forte dimension recherche grâce à la collaboration de chercheurs et d'étudiants de l'UQAM, pour mieux comprendre les interactions entre les espèces exotiques envahissantes et les espèces indigènes. La communauté locale participe activement aux travaux de différentes manières.

Des sorties éducatives sont organisées avec des classes de niveau primaire, secondaire, universitaire et des groupes de scouts. Un programme de suivi de la biodiversité a été mis en place afin de mesurer l'atteinte des objectifs d'aménagement. Il comprend notamment des inventaires d'oiseaux, d'amphibiens, de chiroptères et d'insectes. À partir des connaissances développées, les phases ultérieures d'interventions viseront davantage la restauration que l'aménagement. Visiblement, ce milieu autrefois perçu comme un dépotoir de bout de rang est appelé à prendre la place qu'il mérite au sein de la collectivité.

**Notes biographiques** : Biologiste (B. Sc. Université McGill 1981), Réjean Dumas a vécu et travaillé dix ans au Nunavik (Société Makivik). Maintenant au secteur Faune du gouvernement du Québec, il se spécialise dans les approches de conservation, de restauration et d'aménagement d'habitats. Il est fiduciaire de la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière.

## HORAIRE DE LA VISITE TERRAIN 27 SEPTEMBRE 2018



8h00	<b>Rendez-vous des participants devant le Grand TIMES Hôtel</b>
8h15	<b>Départ en autobus pour la Maison du Marais</b>
9h15	<b>Visite de la Baie Lavallière</b>
11h30	<b>Dîner à la Maison du Marais</b>
12h30	<b>Départ en autobus pour Odanak</b>
13h30	<b>Visite des aménagements du marais d'Odanak</b>
14h30	<b>Départ en autobus pour Nicolet</b>
15h00	<b>Visite du marais Nicolet</b>
16h00	<b>Départ en autobus vers le Grand TIMES Hôtel de Drummonville</b>
16h45	<b>Fin de la journée</b>

### DESCRIPTIONS DES SITES VISITÉS

- [Marais St-Louis à la Baie Lavallière >>>](#)
- [Aménagement du ruisseau reliant le 2e marais d'Odanak au chenal Tardif >>>](#)
- [Marais Nicolet à Baie-du-Febvre >>>](#)

### MERCI À NOS PARTENAIRES





## MERCI À NOS PARTENAIRES



**VOUS AVEZ JUSQU'AU 21 SEPTEMBRE 2018 POUR VOUS JOINDRE EN TANT QUE PARTENAIRE. VISITEZ NOTRE SITE INTERNET**

